

## Que se passe-t'il demain ?...

Une association se doit d'évoluer pour vivre et se développer. A Cœur joie n'échappe pas à cette nécessité, et particulièrement ses statuts doivent se mettre en conformité avec les exigences ministérielles, si nous voulons continuer à être reconnus d'utilité publique, et par exemple bénéficier du reçu fiscal sur nos adhésions et autres dons.

C'est pourquoi aux niveaux national et régional, notre structure administrative se simplifie, et nos territoires disparaissent pour ne garder que l'échelon du pôle Île-de-France.

Pour autant, nous continuerons à organiser des formations et des ateliers à proximité des adhérents, mais les décisions et financements de nos opérations se prendront au niveau du pôle.

Nous sommes arrivés à l'époque de la transition, ce qui rend difficile l'organisation sereine d'un atelier classique, qui est donc

reporté d'un an (on vous en dira plus dans les mois à venir !) Cependant nous savons que nombre d'entre vous êtes attachés à nos rendez-vous musicaux mensuels via l'atelier Territorio, et/ou aux formations vocales en particulier avec Christophe Maffei. Bonne nouvelle : ces deux propositions sont maintenues.

Concernant la technique vocale, une seule session sera proposée la saison prochaine, d'octobre à décembre. Les dates et tarifs seront précisées ultérieurement. Le rythme sera un cours par quinzaine, et nous espérons avoir deux groupes en alternance.

Nous arrivons enfin à la proposition d'atelier. La formule "Un jour, un chef" ayant fait ses preuves aux Choralies, nous la reprenons avec les chefs de la région.

Les premières informations vous sont présentées ci-dessous. Merci de noter déjà les premières dates.

## « Un jour, un chef »

Pendant plusieurs Choralies A Cœur Joie de Vaison-la-Romaine, l'Atelier « Un jour, un chef » a remporté beaucoup de succès, permettant à des choristes « de passage » ou à d'autres ne souhaitant pas s'inscrire à des ateliers « spécialisés » de pratiquer le chant choral avec un chef et un thème particulier différents chaque jour.

Alors, quand l'idée est bonne, pourquoi ne pas la reprendre à son compte ?... C'est ce que nous avons fait en vous proposant cette nouvelle activité.

### Les informations disponibles à ce jour :

#### Les dates et les chefs :

- dimanche 15 octobre : **Michel DELAMASURE**, chef honoraire de Territorio, et tant d'autres choses !
- dimanche 19 novembre : **Christiane HOCHET**, ex-chef de Why Notes
- dimanche 17 décembre : **Philippe DEMONT** (du CA), **Christophe COEVOET** et **Jérôme DAVIGNON**, les 3 actuels chefs de Why Notes
- dimanche 21 janvier : **Mireille LE BATTEUX**, chef de la Villanelle de Bois-Colombes
- dimanche 4 février : **Emma DUCOS**, chef de Incognito
- dimanche 17 mars : **Odile CHÂTEAU**, chef de la Villanelle de Sceaux, de Vox Sirenis et des AMC
- dimanche 28 avril : **Audrey POTTIER**, chef de Espace 16 (à confirmer)

**Un bulletin d'inscription « prévisionnel » est joint en page 3.**

**Le bulletin d'inscription « habituel », avec informations sur le répertoire proposé et tarif à appliquer en fonction de votre choix, sera diffusé début septembre**

## Le tarif :

Il n'y aura pas de concert final, et pas de défraiement des chefs qui participeront bénévolement. Cependant nous aurons quelques frais de salles et de partitions C'est pourquoi nous vous demanderons une participation financière. Par ailleurs, vous aurez toujours la possibilité de prendre votre adhésion à ACJ via cet atelier (l'adhésion via un chœur - Territorio en l'occurrence - est moins chère que l'adhésion individuelle). Enfin, comme tous nos comptes devront être arrêtés en octobre prochain, nous souhaiterions que vous puissiez vous inscrire avant la première séance pour toute l'année (même si vous ne pouvez pas participer à toutes les journées).

Contrairement aux autres années, compte tenu que certains d'entre vous pourraient éventuellement ne participer qu'à un seul dimanche, nous n'exigerons pas l'adhésion à A Cœur Joie, mais nous demanderons un petit supplément pour les non-adhérents.

Venons-en au fait. Le tarif est le suivant :

- 12 € par dimanche pour les adhérents A Cœur Joie
- 17 € par dimanche pour les non-adhérents A Cœur Joie
- 70 € pour les adhérents A Cœur Joie qui s'inscrivent aux 7 dimanches
- 100 € pour les non-adhérents A Cœur Joie qui s'inscrivent aux 7 dimanches

## Le lieu

Toutes les activités se dérouleront :

Institut Saint-Pierre Fourier - 52, rue Traversière Paris 12<sup>ème</sup> (métro Gare de Lyon ou Ledru-Rollin)

## Petites (et grandes !) annonces

### Suppression des Mardis de juillet :

Ces soirées dites « Florilèges de juillet », voyaient leur fréquentation trop diminuer les années passées pour que nous maintenions ce rendez-vous cette année.

### La formation technique vocale

Christophe MAFFÉI proposera une formation en petits groupes d'octobre à décembre 2023.

### Assemblée générale extraordinaire

Cette information n'a rien de musicale, mais elle conditionne quand même la suite de nos activités qui seront gérées - administrativement et financièrement - par le pôle A Cœur Joie Île-de-France.

L'assemblée générale extraordinaire qui statuera sur la dissolution du Territoire (administrativement désigné par « Fédération des chorales A Cœur Joie de Paris ») aura lieu **le dimanche 19 novembre 2023, à 17 heures**

## Un sujet de réflexion : J'adhère,... ou pas ?

Chaque année, les structures ACJ régionales (territoire ou pôle) organisent diverses activités (essentiellement un atelier et des formations).

Certains se demandent s'ils doivent prendre leur adhésion ou pas, font leurs calculs... Est-ce rentable ? Nous pensons que la rentabilité n'est pas notre critère premier. D'ailleurs, cette association est d'abord conçue par des bénévoles, pour des bénévoles !

Cependant, pour donner à cette structure nationale le poids, les compétences, qui lui sont unanimement reconnues, l'argent est le nerf de la guerre... et de la paix !

Une partie de nos cotisations est utilisée au niveau national pour organiser des stages, des rencontres, sans oublier les Choralies, où se côtoient bénévoles et professionnels, pour la satisfaction de tous. Les représentants de l'association (bénévoles ou salariés) participent aussi à nombre d'organismes publics dans les domaines du chant, de la culture plus généralement, et ACJ y porte haut et fort la reconnaissance de la place des amateurs, ainsi que leur

importance économique dans le domaine de la culture.

Un pourcentage de nos cotisations est reversé aux pôles, qui au niveau local font appel au réseau tissé par l'association, pour proposer aux adhérents les meilleurs professionnels dans un esprit de partage, sans but lucratif.

Alors, même si la cotisation vous donne droit à une réduction sur les activités, et même si vous payez à peu près la même chose au final que les non-adhérents, la démarche d'adhérer est un acte fort, simple, et somme toute pas si cher, qui montre votre attachement aux valeurs d'humanisme, de partage, de recherche collective de la qualité qui sont les valeurs de l'association. Et nous vous en remercions !

Et n'oubliez pas que l'association A Cœur Joie étant reconnue d'utilité publique, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66%, **ce qui revient en fait à une cotisation annuelle de l'ordre de 16 €**

Pour en savoir plus sur les avantages de l'adhésion, cliquez ici : <https://www.choralies.org/adhesion>

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### « prévisionnel »

### à l'activité « *Un jour, un chef* »

À remplir et à retourner à

**Fabienne ARNAL**

23, allée des Noisetiers 95250 Beauchamp  
(fab.arnal@hotmail.fr)

Nom : ..... Prénom : ..... Pupitre : S - A - T - B

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél fixe : ..... Tél portable : .....

Je chante dans une chorale Non  Oui

Laquelle : .....

Je suis adhérent(e) A Cœur Joie : Non  Oui  Territoire : .....

J'ai intention de suivre l'activité « *Un jour, un chef* » et je m'inscris aux dates suivantes :

- dimanche 15 octobre avec **Michel DELAMASURE**
- dimanche 19 novembre avec **Christiane HOCHET**
- dimanche 17 décembre avec **Philippe DEMONT, Christophe COEVOET et Jérôme DAVIGNON**
- dimanche 21 janvier avec **Mireille LE BATTEUX**
- dimanche 4 février avec **Emma DUCOS**
- dimanche 17 mars avec **Odile CHÂTEAU**
- dimanche 28 avril avec **Audrey POTTIER (à confirmer)**

A ..... le .....

Signature